

SIGNES DE VIE

Bulletin du RESPECT DE LA VIE - MOUVEMENT D'ÉDUCATION (RVME)

Le Respect de la Vie - Mouvement d'Éducation (RVME) est un organisme de bienfaisance canadien qui éduque au respect de toute vie humaine du moment de la conception jusqu'à la mort naturelle



Conseil d'administration

président national

Ward O'Connor

secrétaire

Isabelle Bégin-O'Connor

trésorier

André Hamel

RVME Montréal

Myriam Tétrault

Sr Pauline Grondin, s.m.r.

Gisèle Lalande

RVME Outaouais

Renald Veilleux

RVME Québec

François Labrecque

Jocelyne Gagnon

Coordonnées

C.P. 2204

Succ. Hull

Gatineau, Qc J8X 3Z4

Tél. : (819) 772-9695 ;

Télec.: (819) 772-9713

Courriel : isabelle.begin@

sympatico.ca

NOUVEAU GUIDE DÉCISIONNEL EN CAS DE GROSSESSE DIFFICILE À ASSUMER

Nous sommes en voie de finaliser un guide décisionnel intitulé « Sept choix à découvrir en cas de grossesse difficile à assumer ». Le but de ce guide est d'explorer sept différentes possibilités d'issue de grossesse qui sont respectueuses de la femme et de la vie qu'elle porte, puis de comparer ces choix à l'avortement.

En cas de grossesse difficile à assumer, les gens parlent souvent des « deux choix », soit garder son enfant versus l'avortement, ou, au mieux, des « trois choix » possibles, ajoutant l'adoption aux deux autres. Le RVME est de l'avis que les choix sont beaucoup plus nombreux (cela vous intrigue ?) et que l'avortement n'est aucunement un choix digne de ce nom. Si dans un guide décisionnel sur les camps d'été possibles pour votre adolescent, on vous proposait comme « choix » de le faire exterminer, ne montriez-vous pas aux barricades que quelqu'un ose dire une aberration pareille ? Si nous n'avions pas le cerveau contaminé par 40 ans de discours pro-choix, on ne pourrait soutenir une seule seconde que l'extermination d'un enfant fasse partie d'une gamme de « choix » possibles dans quelque situation que ce soit.

Le guide est en voie d'être révisé par des personnes ayant de nombreuses années d'expérience en soutien à la grossesse, puis d'être mis en page par des graphistes professionnels. Ses 16 pages seront imprimées en couleur, avec dessins et images, sur papier glacé. Ainsi, il sera crédible et attrayant. Nous le produirons par la suite en anglais. À suivre !

LE RVME JOINT UN GROUPE DE SURVEILLANCE

Les audiences de la Commission québécoise Commission spéciale sur le droit de mourir dans la dignité ayant débuté le 15 février, le RVME s'est joint à un groupe de médecins, d'avocats, de professeurs et d'autres professionnels afin de surveiller les présentations et d'y répondre dans les médias. Le 19 février, la commission a été renommée « Commission spéciale sur la *question* de mourir dans la dignité », à la suite de plaintes concernant la nature du mot « droit », celui-ci laissant entendre qu'il est actuellement impossible de mourir dans la dignité au Québec et donnant aussi l'impression d'un parti-pris de la Commission en faveur de l'euthanasie et du suicide assisté. Les interventions à ce jour sans quasiment toutes en défaveur de la décriminalisation.

RESPECT DE LA VIE – MOUVEMENT D'ÉDUCATION – RÉGION DE L'OUTAOUAIS

Comité régional

Responsable

Ward O'Connor

Deux autres membres du comité régional

Renald Veilleux
Isabelle Bégin-O'Connor

Collaborateurs

Darquise Saumure
Pauline Brazeau
Jacqueline Veilleux

Vallée-de-l'Or

Gilles Bernatchez
Rhéal D'Amour

Coordonnées

C.P. 2204, Succ. Hull,
Gatineau (Qc) J8X 3Z4
Tél. : (819) 772-9695
Télec.: (819) 772-9713
Courriel :
isabelle.begin@sympatico.ca

LA MARCHÉ POUR LA VIE AURA LIEU LE 13 MAI

La Marche annuelle pour la vie organisée par la Coalition nationale pour la vie (CNV) aura lieu cette année le jeudi 13 mai. Il est crucial que des personnes du Québec et du Canada français participent à cet événement spectaculaire qui rassemble, bon an mal an, quelque 10 000 personnes sur la colline parlementaire et dans les rues du centre-ville de la capitale nationale. Il faut rappeler que le problème du vide juridique concernant l'avortement au Canada a commencé au Québec avec M. Morgentaler et que la résolution du problème ne saurait survenir sans le Québec. C'est très impressionnant de voir et d'entendre ces gens venus de partout au pays, dont plus de la moitié sont des jeunes adolescents, réclamer, joyeusement mais puissamment, la reconnaissance de toute vie humaine du moment de la conception jusqu'à la mort naturelle. Cette année, la bataille contre la légalisation de l'euthanasie faisant rage, il est encore plus important de montrer au monde que la Culture de la Mort n'aura pas le dernier mot, que l'espoir et la solidarité seront toujours au rendez-vous dans le cœur de plus d'un Canadien ! Info. CNV : (613) 729-0379.

GRAND COLLOQUE SUR L'EUTHANASIE LES 25-26 MARS

Les 25 et 26 mars, l'Office catholique pour la vie et la famille de la Conférence des évêques catholiques du Canada offrira un colloque sur la bioéthique avec accent sur l'euthanasie, à l'hôtel Crowne Plaza d'Ottawa (sur invitation seulement). Le RVME Outaouais ira y entendre pour vous les plus grands noms du mouvement des soins palliatifs du monde entier.

LETTRES À L'ÉDITEUR ET ENTREVUE RADIO

Nos lettres à l'éditeur intitulées « Vive l'adoption » et « Avortement, G8 et santé des femmes » ont été publiées dans le journal *Le Droit* les 28 janvier et 8 février respectivement.

Puis, le 16 février, nous avons été interviewés sur les ondes de l'émission du matin de CJRC FM concernant la légalisation éventuelle de l'euthanasie. Nous avons eu l'occasion de faire prendre conscience aux gens des énormes conséquences de la chose pour notre société.

UN GROUPE DE PRIÈRE À DÉCOUVRIR

Un groupe de prière du « Mouvement en faveur de la Vie » se réunit tous les vendredis à 19 h à l'église Notre-Dame de Guadeloupe, située sur la rue St-Onge, dans le secteur Hull de Gatineau. Avis aux intéressés !

RESPECT DE LA VIE – MOUVEMENT D'ÉDUCATION – RÉGION DE MONTRÉAL

CONFÉRENCES RVME À MONTRÉAL LE 27 MARS

Comité régional

Responsable

Myriam Tétrault

Deux autres membres du comité régional

Sr Pauline Grondin
Gisèle Lalande

Coordonnées

a/s Sr Pauline Grondin,
s.m.r.
1431, rue Fullum
Montréal, Qc,
H2K 3M3

Tél. : (514) 933-8354
Télec. : (514) 933-1823
Courriel :
rvmemtl@bellnet.ca

Le RVME Montréal vous invite en grand nombre à un après-midi de conférences, le samedi 27 mars, chez les Clercs de St-Viateur, au 7400, boulevard Saint-Laurent, de 13 h à 17 h. Le premier entretien aura pour titre « Sept choix à découvrir en cas de grossesse difficile à assumer : les nouveaux guides Vivere », suivi, après la pause, d'un exposé intitulé « Euthanasie : pourquoi, pourquoi pas ? ». Le prix d'entrée est de 15 \$. Informations et billets : (514) 933-8354.

SURVEILLANCE DES AUDIENCES SUR L'EUTHANASIE

Le RVME a corrigé directement le journaliste de la *Gazette* de Montréal qui affirmait, dans un article publié le 16 février, que le Collège des médecins du Québec était d'avis que le droit de refuser un traitement médical n'était établi qu'au Québec, alors que c'est l'inverse qui est vrai : ce droit existait dans le reste du pays bien avant qu'il ne devienne réalité au Québec, en 1992. Nous avons également avisé l'auteur de cette affirmation directement, soit M. Yves Robert, secrétaire du Collège des médecins du Québec, afin qu'il puisse corriger son intervention.

M. Robert avait fait cette affirmation lors d'une audience devant la commission parlementaire sur la légalisation de l'euthanasie. Il disait que le Québec était ainsi « en avance » sur le reste du Canada, et qu'il devrait poursuivre sur cette lancée de « pionnier », avec la recommandation de la légalisation de l'euthanasie. Pourtant, son propre argument est à l'encontre de sa position : si le Québec a enfin, lui aussi, son droit de refuser un traitement médical, il n'a plus à craindre l'acharnement thérapeutique, soit ce que plusieurs adeptes de l'euthanasie disent vouloir éviter. Le juste milieu, soit de laisser la nature suivre son cours, étant un compromis qui est déjà en vigueur (sauf pour les mineurs), personne n'a rien à craindre à ce chapitre, ni au Québec, ni ailleurs au pays.

ACCUEIL INESPÉRÉ AU CENTRE JEUNESSE DE MONTRÉAL

C'est avec grande joie que nous vous annonçons que le Centre jeunesse de Montréal a manifesté une ouverture inespérée à l'endroit de notre nouveau service de soutien à l'adoption de nouveau-nés canadiens, Vivere. Afin que notre service constitue une réalité crédible et solide, il faut toutefois qu'un nombre important de gens nous signalent leur intérêt pour ce genre de bénévolat. Nous attendons votre appel avec impatience au 1 866 445-9695. Une formation gratuite vous attend !

RESPECT DE LA VIE – MOUVEMENT D'ÉDUCATION – RÉGION DE QUÉBEC

NOUVEAU GROUPE « TU N'ES PAS SEULE »

Comité régional

Responsable

André Hamel

Deux autres membres du comité régional

François Labrecque
Jocelyne Gagnon

Coordonnées

070-1073, boul.
René-Lévesque Ouest,
Québec (Qc)
G1S 4R5

Tél. : (418) 688-0426
Télec. : (418) 688-1399

Courriel :

Isabelle.begin@
sympatico.ca

Un nouveau groupe a vu le jour récemment dans la grande région de Québec, appelé « Tu n'es pas seule ». Celui-ci est essentiellement un portail Web, accessible au www.tunespasseule.qc.ca. Notre service de soutien à l'adoption à la naissance y est annoncé comme ressource possible en cas de grossesse difficile à assumer. Des signets devraient être produits et distribués dans un avenir rapproché, et des annonces prises dans les autobus de Québec. Nos félicitations à M. l'abbé Frédéric Verscheure, de la paroisse St-Thomas d'Aquin de Québec, pour son initiative de ralliement et de publicité à l'endroit des différents organismes de soutien à la grossesse dans la région de Québec.

M. MICHEL L'HEUREUX À LA RESCOUSSE DES SOINS PALLIATIFS

M. Michel L'Heureux, directeur de la Maison Michel Sarazin de Québec, établissement spécialisé en soins palliatifs, a expliqué, le 17 février, devant la commission parlementaire sur la légalisation de l'euthanasie, que l'euthanasie n'était pas souhaitable ni acceptable mais plutôt à craindre et à redouter pour de multiples raisons. Il a fait l'éloge des bienfaits des soins palliatifs comme remplis de dignité et comme fort appréciés tant des patients, même de ceux qui avant d'en bénéficier se disaient en faveur de l'euthanasie, ainsi que de leurs proches.

FORMATION À VENIR : BÉNÉVOLES RECHERCHÉS

Le RVME Québec a fait publier, ces derniers mois, une annonce dans de multiples journaux communautaires de la région afin de trouver des personnes intéressées à obtenir une formation en consultation pour la prise de décision en cas de grossesse difficile à assumer puis en soutien aux divers scénarios possibles. Quelques noms sont maintenant inscrits sur une liste d'attente mais nous souhaitons ardemment en obtenir une vingtaine avant de pouvoir procéder. Nous vous invitons donc à saisir cette occasion inouïe d'apprendre comment instaurer la Culture de la vie dans les façons de penser et d'agir des gens relativement à la vie humaine. Votre appel est attendu avec impatience au (418) 688-0426.

NOTRE LIVRE SUR L'ADOPTION EN COMMISSION PARLEMENTAIRE

Nous avons transmis un dossier complet, y compris notre nouveau livre sur l'adoption ouverte de nouveau-nés canadiens, à la commission parlementaire sur l'avant-projet de loi sur l'adoption du ministère québécois de la Justice. C'est à suivre !

SAVIEZ-VOUS QUE

LA SANTÉ DES FEMMES BIEN COMPRISE AU G8

Le premier ministre du Canada, M. Stephen Harper, a signalé, en février, que le plan du G8 pour la santé maternelle et infantile dans le tiers monde ne comprendra pas l'avortement mais plutôt des mesures pour favoriser les conditions sanitaires de base comme l'accès à l'eau potable, la nutrition, les inoculations et la formation en santé. En effet, la vérité scientifique est que l'avortement nuit à la santé des femmes. Légalisé ou pas, il comporte une longue liste de conséquences fort importantes, y compris le cancer du sein, la stérilité, et le risque d'infection généralisée à la suite d'un avortement incomplet. Pour ce qui est de la santé des enfants, il va sans dire que l'avortement ne fait rien de bon en ce sens puisqu'il s'agit de les mettre à mort. De saines conditions de vie ne permettront-elles pas beaucoup mieux d'atteindre l'objectif ?

CONSIDÉRÉ EN « ÉTAT VÉGÉTATIF », IL COMMUNIQUE PAR LA PENSÉE

Une étude publiée dans le *New England Journal of Medicine*, le 3 février 2010, révèle qu'un homme considéré en état végétatif a pu « répondre par oui et non à des médecins uniquement par la pensée. » Des chercheurs ont examiné son activité cérébrale au moyen de l'imagerie par résonance magnétique fonctionnelle (IRMf), une récente technique de scanner. D'affirmer M. Adrian Owen, professeur de neurologie à l'université de Cambridge : « Il est fort probable que d'ici dix ans, nous connaissons des situations où des patients incapables de toute réponse seront capables de communiquer au jour le jour par la seule utilisation de leur cerveau. » Quelques mois plus tôt, un professeur de l'université de Liège, en Belgique, avait découvert qu'un homme considéré à tort dans le coma pendant 23 ans était en réalité conscient. Cet homme, M. Rom Houben, souhaite maintenant écrire un livre grâce à un ordinateur spécialement adapté.

LA MARCHÉ POUR LA VIE AUX ETATS-UNIS INTRIGUE AU WASHINGTON POST

Le 22 janvier, la Marche pour la vie à Washington a attiré une foule record de quelque 500 000 participants. Un éditorialiste du *Washington Post*, M. Robert McCartney, de commenter : « Je suis allé à la March For Life vendredi à Washington dans l'espoir d'écrire quelque chose sur son manque d'à propos... Comme j'avais tort... J'ai été frappé par le grand nombre de jeunes parmi les dizaines de milliers de participants... « Nous sommes la génération pro-vie » disaient les pancartes arborées par une foule dont la moitié semblait avoir moins de 30 ans... »

LA PETITE VICTORIA FAITH, SURVIVANTE DE L'AVORTEMENT

Lorsqu'on a annoncé à la New-Yorkaise Cathie Doroshenko, enceinte de 11 semaines, qu'elle était atteinte d'un cancer du poumon de stade 3, on l'a fortement encouragée à se faire avorter, prétextant qu'aucun enfant-à-naître n'avait jamais survécu aux traitements de radiation prodigués à la mère. Mme Doroshenko a refusé qu'on avorte son enfant. On a alors créé une armure de protection pour son abdomen pendant les traitements, puis, le 9 mai 2003, la petite Victoria Faith est née, en parfaite santé. Mme Doroshenko est décédée le 17 décembre 2006, trois ans et demi après avoir donné naissance, affirmant qu'elle « chérissait la maternité ».

VICTOIRE CONTRE L'EUTHANASIE AU NEW HAMPSHIRE

Le 13 janvier, l'état du New Hampshire a rejeté un projet de loi qui aurait décriminalisé l'euthanasie et le suicide assisté. Une élue d'affirmer : « Ce n'est pas le rôle du gouvernement d'encourager le suicide. C'est une prescription pour l'abus des personnes âgées. »



OUI, JE VEUX AIDER LE RVME À BÂTIR LA CULTURE DE LA VIE !

- INDIVIDUS** : Pour **30 \$ par année**, je deviens membre et je recevrai :
- ORGANISMES 1** : Pour **200 \$ par année**, nous devenons **membre** et nous recevrons :
- ORGANISMES 2** : Pour **30 \$ par année**, nous **ne devenons pas membre (donc pas de droit de vote)** mais nous recevrons tout de même :

- ✓ quatre numéros par année du bulletin de bonnes nouvelles pour la vie du RVME, *Signes de Vie* ;
- ✓ Un reçu d'impôt pour le montant de ma cotisation et, le cas échéant, de mon don supplémentaire.

L'année de cotisation correspond à l'année de calendrier, soit du 1^{er} janvier au 31 décembre. La date d'aujourd'hui est le ____ e jour du mois de _____ de l'an _____. Si cette date est entre le 1^{er} janvier et le 31 août, ma cotisation s'applique à l'année de calendrier en cours. Par contre, si la date d'aujourd'hui est entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre, ma cotisation s'applique au restant de l'année en cours ainsi qu'à l'année de calendrier qui suit.

- Je désire ajouter à ma cotisation un don au RVME de :
 - 50 \$ 100 \$ 200 \$ autre montant de : _____ \$; ou
- J'inclus douze (12) chèques post-datés de _____ \$ pour les 12 prochains mois.

MES/NOS COORDONNÉES (LETTRES MOULÉES S.V.P.)

Prénom

Nom de famille

Organisme (le cas échéant)

N°

Rue

App.

Ville

Province

Code postal

Tel. : (_____) _____

J'envoie le présent formulaire accompagné de mon ou mes chèque(s) établi(s) à l'ordre de la **région dans laquelle je demeure**. Si je demeure à l'extérieur de l'une des régions ci-dessous, je libelle mon chèque à l'ordre du « **RVME – Secrétariat général** », maintenant au « C.P. 2204, Succ. Hull, Gatineau (Qc) J8X 3Z4 ».

RVME Québec

1073, boul. René-Lévesque Ouest
Québec (Québec) G1S 4R5
Diocèse de Québec

RVME Outaouais

C.P. 2204, Succ. Hull
Gatineau (Québec) J8X 3Z4
Diocèses de Gatineau-Hull,
Ottawa, Mont-Laurier, Amos
Rouyn-Noranda, Pembroke
et Alexandria-Cornwall

RVME Montréal

a/s Sr Pauline Grondin, s.m.r.
1431, rue Fullum,
Montréal (Québec) H2K 3M3
Diocèse de Montréal